

Défis écologiques et souveraineté alimentaire :

Quelles réponses « des pauvres » au problème posé par « les riches » ?



Hélène Capocci

Juin 2019

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

Si les grandes conférences internationales sur le climat, les rapports scientifiques détaillant la catastrophe environnementale en cours, ou le mode de vie « zéro déchet » peuvent paraître bien éloignés des réalités rurales de nombreux pays du Sud, il n’empêche que l’enjeu environnemental y est aussi une source de préoccupations et d’actions. En abordant le problème à partir de leurs conditions d’existence concrètes, les communautés locales se réorganisent en fonction de ces changements climatiques inédits.

Compte tenu du bouleversement écologique global, Entraide et Fraternité a, comme tant d’autres organisations, adapté sa mission de coopération au développement au fil du temps en fonction de ce paramètre vital. La préservation de l’environnement est aujourd’hui un incontournable des programmes de développement. Or, la façon d’aborder ce problème qui nous concerne certes tous et toutes, et d’envisager des solutions, varie selon les contextes. Comment parler de durabilité dans des pays à la situation socio-politique aussi explosive et mouvante que celles du Burundi, de Haïti ou de la République démocratique du Congo (RDC) ? Comment éviter le discours écologiste confortable « de pays riche » alors que nos niveaux de vie élevés ont été acquis en contribuant largement au réchauffement climatique ? Comment faire en sorte que la protection de l’environnement soit pertinente dans des contextes où les priorités des populations sont l’accès à une alimentation suffisante pour toute la famille, des revenus pour assurer l’éducation des filles et des garçons, se marier, ou pour couvrir des soins de santé ?¹

Les partenariats entretenus avec de multiples associations locales de pays du Sud nous apprennent à concevoir notre action afin qu’elle réponde à la fois aux besoins immédiats des populations vivant la pauvreté de plein fouet, et à ceux qui s’envisagent sur le plus long terme, tout aussi fondamentaux, de préservation de la planète. Cet article mettra en évidence quelques exemples d’actions entreprises par nos partenaires du Sud qui témoignent de dynamiques contrastées face à « l’urgence climatique ».

Restaurer la biodiversité sur terre et en mer

La perte de biodiversité est un constat qui frappe nos partenaires aussi bien en Asie, qu’en Amérique latine ou en Afrique. Un récent rapport des Nations Unies confirme cet état de fait mondial et détaille les principales menaces qui pèsent sur la biodiversité à des degrés variables selon les régions : surexploitation des ressources, changements climatiques, déforestation, pollution, intensification agricole, dégradation et disparition des habitats naturels...² Or, la disparition des espèces végétales et animales met directement en péril la

¹ Le mouvement des gilets jaunes nous rappelle d’ailleurs que la nécessaire articulation de la question environnementale à la question sociale ne doit pas se limiter aux seuls pays du Sud.

² Rapport 2019 de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture de la FAO, *L’État de la biodiversité pour l’alimentation et l’agriculture dans le monde* (en ligne) www.fao.org/state-of-biodiversity-for-food-agriculture/en/

sécurité alimentaire des populations. Citons deux exemples d'initiatives qui ont trait à cet enjeu : l'une propre à la restauration de la biodiversité sur la terre et l'autre dans le milieu maritime.

Fermes-écoles agroécologiques

Restaurer la fertilité des sols est un défi pour les associations de développement rural souvent confrontées à des paysan.ne.s découragé.e.s par une agriculture qui ne fonctionne plus. Intrants chimiques trop chers et qui ne suffisent plus pour booster la production, sols appauvris à tel point que la terre s'apparente à du sable, cultures plus sensibles aux maladies, ... Changer de façon de cultiver devient une nécessité dans les cas où quitter la voie agricole n'est pas une option. L'agroécologie est alors présentée par nos partenaires comme une alternative capable d'augmenter la productivité des récoltes en préservant les ressources naturelles. Toutefois, nos partenaires du Burundi, de RDC ou de Madagascar constatent qu'abandonner des pratiques (par exemple, la culture sur brûlis ou le semis à la volée³) et des croyances bien ancrées (l'agriculture chimique est synonyme de modernité et constitue la seule voie d'avenir possible) est souvent un pas difficile pour nombre de paysan.ne.s. Afin de montrer les résultats concrets de l'agroécologie et de convaincre les communautés de s'y intéresser, nos partenaires mettent sur pied des fermes-écoles modèles. Les formateur.rice.s agronomes de ces pays apprennent aux paysan.ne.s à optimiser leurs pratiques agricoles orientées vers une agriculture qui s'appuie sur le fonctionnement des écosystèmes naturels, en supprimant ou limitant le recours aux produits de synthèse. Au-delà des connaissances agronomiques, les formations sont aussi des lieux de conseils et ressources, que ce soit pour mieux organiser ses plans de cultures, avoir accès à une banque de semences de variétés paysannes plus résistantes que les semences industrielles, ou échanger des bonnes pratiques entre agriculteur.rice.s. Une fois la formation clôturée, certaines associations décernent aux participant.e.s un Certificat d'agriculture durable. Cette reconnaissance est source de fierté et les encourage à continuer dans cette voie.

La création de sanctuaires marins

« Si on continue comme ça, nos enfants ne connaîtront les poissons que dans les livres ! » nous dit une femme de pêcheur de Mindanao (Philippines). La diminution des prises de poissons et crustacés a attiré l'attention des communautés de pêcheur.e.s à la perte de biodiversité marine et soulève la question des générations futures. Pour y remédier, des sanctuaires marins de plusieurs dizaines d'hectares où la pêche est interdite, ont été créés avec l'aide de l'organisation LAFCCOD. Ceci nécessite d'une part, la collaboration avec les autorités locales afin qu'elles divulguent des ordonnances municipales prohibant la pêche, qu'elle soit artisanale (pour l'autoconsommation et la vente locale), commerciale (orientée vers le marché international) ou illégale (pêche à la dynamite). D'autre part, ce projet nécessite que chaque membre des organisations de pêcheur.e.r s'implique pour faire respecter la loi, en prenant des tours de garde aux postes de surveillance. Les femmes s'y attellent

³ Ces pratiques culturelles sont quelques fois utilisées par les paysan.ne.s sans considérer leur impact négatif, soit par facilité, soit par ignorance ou par nécessité.

généralement la journée, et les hommes pendant la nuit. Les effets de ces « zones libres de pêche » se font sentir aussi bien dans les filets que lors des recensements effectués par LAFCCOD. Tous les six mois environ, une équipe de plongeur.e.s détaille les variétés animales et végétales présentes dans les fonds marins afin de constater les évolutions et mieux connaître les espèces locales.

La question climatique abordée à travers les ravages de la pollution plastique

En Haïti, le plastique est partout, particulièrement sous forme de contenant alimentaire à usage unique : des agences de coopération aux ambassades, des restaurants aux entreprises, du sol des rues aux branches des arbres, dans la mer et même dans les poissons⁴! Pourtant, il existe un arrêté ministériel de 2013 qui interdit la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs en polyéthylène ainsi que les intrants et objets en polystyrène expansé (appelé aussi « Styrofoam », nom de la marque déposée par l'entreprise américaine *The Dow Chemical Company*). Mais comme dit le GAFE⁵, il s'agit « *d'un arrêté de plus qui n'arrête rien* ». Ce texte officiel n'est pas inutile pour autant puisque l'association l'utilise pour attirer l'attention des politiques et des Haïtien.ne.s sur les problèmes environnementaux, locaux et globaux.

À partir de la situation concrète et visible de l'accumulation des déchets, le débat est élargi à ses conséquences, parmi lesquelles le danger que ce plastique représente pour la santé publique (le styrène est classé « possible produit cancérigène humain », le benzène et styrène contribueraient à la maladie de Parkinson, leucémie, troubles nerveux) ; la pollution des eaux ; la menace pour la biodiversité (développement de maladies et disparition d'espèces animales et végétales) ; la contribution au réchauffement climatique⁶ et au 7^e continent de plastique⁷.

Grâce à son réseau de bénévoles, le GAFE sensibilise différents groupes – élu.e.s locaux.ales, organisations de base, écoles, groupes de femmes – et organise des manifestations diverses : animations avec des enfants, village Alternatiba⁸, congrès national citoyen pour le climat, lancement campagne de plaidoyer sur base d'une pétition pour le bannissement du Styrofoam. Autant de manières de mettre à l'agenda l'importance d'un environnement sain pour les habitant.e.s d'Haïti, et d'enclencher une transition écologique pour ce pays considéré comme l'un des plus vulnérables aux effets du réchauffement climatique.

⁴ Pour le bannissement total, définitif et inconditionnel des contenants alimentaires à usage unique en polystyrène (styrofoam) en Haïti (Flyer de sensibilisation du GAFE).

⁵ Groupe d'action francophone pour l'environnement (GAFE) est une association haïtienne militant depuis 2002 pour le développement local et l'éducation à l'environnement.

⁶ Selon le California Integrated Waste Management Board, l'industrie de polystyrène serait le deuxième producteur mondial de gaz à effet de serre.

⁷ Notons que l'Union européenne est le premier exportateur de déchets plastiques au monde. Par ailleurs, sur les 8,3 milliards de tonnes de déchets produits en grande majorité par les pays occidentaux depuis 1950, seuls 9% ont été recyclés, alors que les 79% restants s'amoncellent dans des sites d'enfouissement ou se répandent dans la nature.

⁸ Mouvement citoyen né en 2013 pour promouvoir des alternatives en vue d'une société durable.

Exposition aux catastrophes naturelles : un rempart de mangroves

L'archipel philippin est le troisième pays au monde à être le plus exposé aux catastrophes naturelles. À Mindanao, la moyenne croissante de vingt typhons par an fait des ravages pour les familles d'agriculteur.rice.s-pêcheur.e.s⁹ : récoltes dévastées, maisons à reconstruire, destruction du bétail, érosion côtière... Pour se prémunir de ces conséquences dramatiques, la plantation de mangroves a été préconisée le long des côtes. En effet, la mangrove s'inscrit dans un écosystème de forêts-marais entre terre et mer qui a pour effet bénéfique de limiter l'intensité des vagues et, par conséquent, l'érosion côtière. Grâce à leur croissance rapide, ces plantes constituent vite une « zone tampon » protectrice, entre l'océan et les terres.

De plus, cela crée un cadre propice à la reproduction des espèces, favorisant ainsi la biodiversité. LAFCCOD mobilise alors les communautés de pêcheur.e.s pour gérer des pépinières de mangroves, organiser des plantations collectives, des sessions de sensibilisation sur leurs bienfaits et sur la manière d'en prendre soin afin que certain.e.s ne cèdent pas à la tentation de les couper pour ensuite les utiliser dans des constructions ou comme combustible. Notons que ces projets (de même que les sanctuaires marins) orientés vers la gestion collective du bien commun ont également pour effet l'apaisement des conflits intercommunautaires. En effet, Mindanao, une île où se côtoient les communautés chrétiennes, musulmanes et indigènes, est le paysage de conflits armés depuis plusieurs décennies. Par ailleurs, la déclaration de la loi martiale sur toute l'île en mai 2017 par le Président Duterte a eu pour effet d'augmenter les violations de droits humains commis à l'encontre des paysan.ne.s et des indigènes en lutte pour défendre leurs droits. Pour nos partenaires, la pacification des tensions sociales est donc tout aussi importante que l'aspect environnemental du projet.

Mobilisation contre des « grands projets écologiquement toxiques »

Projet minier au Guatemala, barrage hydroélectrique à Madagascar, centrale à charbon aux Philippines : nos collègues sont régulièrement confrontés à des projets économiques menaçant de s'implanter sur des territoires pourtant occupés, souvent sans que les populations n'aient été consultées. Les retombées écologiques de ces projets sont rarement prises en compte par leurs promoteurs. Afin de contrebalancer ce manque d'information auprès des habitant.e.s concerné.e.s directement par la centrale à charbon dans la Province de Lanao du Nord aux Philippines, une mobilisation fut organisée en 2015 prenant la forme d'une grande marche pour le climat. Pendant 6 jours, un cortège de plus de 1000 personnes a parcouru 92 km. À chaque étape du parcours, les manifestant.e.s expliquaient leur démarche et le projet de centrale, les risques pour leur lieu de vie et leur santé, et proposaient de signer des pétitions aux habitant.e.s des villages et aux autorités locales concerné.e.s. Le message de la marche

⁹ Voir le rapport publié par United Nations University – Institute for Environment and Human Security ; Bündnis Entwicklung Hilft : *World Risk Report 2016* et le site de l'Institut philippin des études de développement (en ligne) www.pids.gov.ph/gallery/263

était tourné vers les générations futures : « *Nous voulons un environnement sain, de l'eau propre et de l'air respirable, résistons au charbon!* ». Cette mobilisation fut un succès puisque l'écho médiatique local et national de cet événement a permis la suspension du projet.

En guise de conclusion

Si ces exemples montrent que la préoccupation environnementale s'éprouve également au Sud, par contre, il semble, à ce stade, hors propos de s'attendre à l'avènement d'un large mouvement social du « Sud global » pour réclamer une action politique forte visant à limiter le réchauffement climatique. Une première raison à cela est qu'il n'existe pas réellement de société civile unifiée pour les pays en développement. « Le Sud » renvoie à une telle diversité de contextes socio-politiques, géographiques, culturels et économiques qu'il est inapproprié de vouloir discerner un ensemble cohérent et homogène qui parlerait d'une seule voix. Deuxièmement, il semble que les politiques environnementales ou climatiques des pays en développement ne figurent pas parmi les préoccupations principales de la population, ni de la société civile¹⁰. Répondre au bouleversement écologique ne serait pas actuellement une priorité en soi qui s'accompagnerait d'une stratégie propre. Pour les acteur.rice.s du milieu rural, la préservation environnementale constitue plutôt un élément qui se mêle à d'autres urgences : défendre leur territoire et ressources face à des convoitises commerciales, avoir accès à une parcelle agricole, ... parfois au péril de leur vie. Par ailleurs, l'affaiblissement actuel des mouvements historiques paysans concourt également à une fragmentation des luttes¹¹. Des contextes politiques, comme ceux des Philippines ou du Brésil, s'inscrivent pleinement dans cette tendance, où des leaders politiques autoritaires affichent leur mépris des mouvements sociaux et participent à la criminalisation de ceux-ci.

Alors que dans le monde industrialisé, l'engagement « pour le climat » se vit presque comme une haute valeur morale, une éthique individuelle (à visée collective), la prise au sérieux des enjeux environnementaux n'est pas pour autant l'apanage du monde occidental. Les expériences « micro » des partenaires du Sud avec des collectivités locales laissent entrevoir un tout autre type de rapport à cet enjeu, relevant plutôt d'une capacité de réaction collective et d'ingéniosité en faisant mieux avec peu. Sans avoir la prétention de répondre au problème dans sa globalité, des actions sont menées parmi les communautés rurales du Sud pour faire en sorte que leur survie et celle des générations à venir, dépendant directement de la nature, ne soit pas mise en péril par les dérèglements environnementaux.

¹⁰ Polet F., « Pays émergents et climat : du refus à la participation « différenciée » », CETRI, novembre 2018, (en ligne) www.cetri.be/Pays-emergents-et-climat-du-refus

¹¹ Delcourt L., (2013/4), « Les dynamiques contestataires dans le monde rural au Sud », *État des résistances dans le Sud : les mouvements paysans*. Coll. Alternatives Sud, Vol. XX, Editions Syllepse.